



École d'été 2027 Recherche-création

Dépôt des dossiers avant le **25 septembre 2026 à midi (heure française)** depuis ce lien :

[Boîte de dépôt | École d'été 2027](#)

À l'été 2027, l'École universitaire de recherche ArTeC souhaite proposer une école d'été en langue anglaise ouverte aux masterant.es et doctorant.es issus d'institutions académiques partenaires d'un triple périmètre : le consortium ArTeC, les établissements membres de l'université européenne ERUA, et les établissements membres de l'université européenne EDUC.

1. Introduction

ArTeC

ArTeC est une École Universitaire de Recherche consacrée à la Recherche-Création. Implantée sur les sites des universités Paris 8, Paris Nanterre et du Campus Condorcet, elle accompagne les pratiques expérimentales qui s'appuient sur des gestes artistiques et numériques pour réinventer la recherche universitaire.

Trois axes scientifiques structurent son action :

- La création comme activité de recherche
- Les nouveaux modes d'écritures et de publication
- Les technologies et les médiations humaines

L'École universitaire de recherche ArTeC vise à favoriser l'expérimentation et l'analyse de différentes formes d'articulation entre recherche et création. En stimulant les croisements disciplinaires, les collaborations entre chercheur·ses et artistes, et les dialogues entre universités, institutions culturelles et écoles d'art, elle contribue au renouvellement des pratiques de recherche, d'enseignement et de création. Elle explore également de nouvelles modalités de publication et de médiation des savoirs, tout en interrogeant la fonction de l'art face aux défis sociétaux. Son consortium réunit 17 partenaires institutionnels — centres universitaires, écoles supérieures d'arts, établissements culturels.

Plus d'informations | <https://eur-artec.fr/leur-artec/presentation/>



ERUA (université Paris 8)

ERUA est un consortium de huit universités de réforme européennes :

- Université de l'Égée de Mytilène, Grèce
- Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie
- Université de Macerata, Italie
- Université Mykolo Romerio, Lituanie
- Université de Las Palmas de Gran Canaria, Espagne
- Université Européenne Viadrina Frankfort, Allemagne
- SWPS Université, Pologne
- Université Paris 8, France

Ce réseau d'établissements s'engage à explorer des approches innovantes en matière de recherche, d'enseignement et de développement institutionnel.

ERUA repose sur l'ambition de construire un modèle alternatif d'université européenne. Les universités de l'alliance sont en effet collectivement engagées à mettre en œuvre un environnement d'apprentissage et de recherche inclusif, expérimental, innovant et ouvert à la société non académique qui permette de transformer à long terme l'enseignement, la recherche et l'engagement citoyen.

Plus d'informations | erua-eui.eu

EDUC (université Paris Nanterre)

L'Alliance EDUC - European Digital UniverCity (EDUC) - est une alliance d'universités européennes de 8 universités dans 7 pays :

- Université Paris Nanterre, France
- Université de Rennes, France
- Université de Potsdam (UP), Allemagne
- Université Masaryk (MU), République Tchèque
- Université de Pécs (PTE), Hongrie
- Université de Cagliari (UNICA), Italie
- Université Jaume I (UJ1), Espagne
- University of Southwest Norway (USN), Norvège



EDUC a l'ambition de construire un véritable campus universitaire européen qui facilite la coopération entre ses membres dans tous les domaines relevant des grandes missions de l'Université (formation, recherche et innovation, responsabilité sociétale). S'appuyant sur les outils numériques, elle encourage les mobilités physiques et virtuelles de l'ensemble de ses étudiants, de ses enseignant.es-chercheur.es et de ses personnels administratifs.

Plus d'informations | <https://www.educalliance.eu>

2. Cadrage général

L'école se tiendra préférablement entre la mi-juin et la mi-juillet 2027, pour une durée d'environ une semaine. Ses frais d'inscription seront réduits au strict minimum.

Plusieurs journées introductives en visio-conférence feront partie intégrante du programme. Ces journées viseront notamment à présenter le programme détaillé de l'École d'été sur site, à préparer le travail collectif, et à répondre aux questions des participant.es sur les modalités pratiques du déroulement des travaux.

La conception du programme devra mettre en œuvre les principes de croisements entre recherche universitaire et pratiques artistiques qui sont au cœur d'ArTeC. Les thèmes en prise avec des enjeux sociaux seront particulièrement bienvenus.

Pour être éligible, le projet d'École d'été doit respecter les conditions suivantes :

- **Être porté conjointement par un ou une enseignant.e-chercheur.e de l'université Paris 8 et un ou une enseignant.e-chercheur.e de l'université Paris Nanterre issu.es des [laboratoires partenaires d'ArTeC](#).** Les collaborations avec d'autres établissements du Consortium ArTeC sont fortement encouragées.
- **Impliquer dans le projet au moins un établissement de chaque université européenne.**

Pour faciliter l'implication de ces partenaires institutionnels, deux possibilités s'offrent aux porteurs de projets :

1. En amont du dépôt du dossier, co-concevoir le projet avec les collègues titulaires dans des établissements membres des deux universités européennes ;
2. Identifier et solliciter, avec l'appui des coordinateurs ERUA et EDUC, les collègues européens pertinents pour contribuer aux modules à partir de la thématique investie.

Dans les deux cas, les coordinateurs des universités européennes seront en mesure d'engager la mise en relation avec des interlocuteurs pertinents, en fonction de la thématique. Ils auront la charge de relayer l'appel à participation auprès des membres des universités européennes.



Les participant.es (étudiant.es de master, doctorant.es, DIU) seront issus d'environnements disciplinaires variés. Le programme de l'école d'été portera une attention particulière à la diversité des niveaux et des périmètres d'expertise des participant.es.

Il conviendra de respecter un principe d'équilibre entre participant.es issus du périmètre des écosystèmes de l'EUR ArTeC, d'ERUA et d'EDUC.

Le nombre de participants n'excèdera pas 25 personnes.

3. Budget

Le budget global à joindre en annexe est plafonné à 13.000,00 €.

L'utilisation de l'annexe dédiée est impérative.

Les dépenses réputées éligibles sont les suivantes :

- Rémunération des intervenants extérieurs ;
- Participation à la location d'espace ;
- Matériel pédagogique (sous réserve de validation de l'équipe opérationnelle ArTeC) ;
- Frais de repas du déjeuner et pauses café (traiteur, paniers-repas ou CROUS) ;
- Pot de fin de session ;

Les dépenses réputées inéligibles sont les suivantes :

- Petit matériel ;
- Achat de livres ;
- Achat de matériel audiovisuel ou numérique ;
- Frais de repas du soir.

Des bourses de mobilité seront également proposées pour les participant.es en provenance des établissements membres des universités européennes. Ces bourses ne doivent pas être intégrées au budget prévisionnel.

4. Éléments constitutifs du dossier de candidature

Les propositions d'École d'été devront inclure :

- un titre,
- une présentation du projet décrivant son thème général et les principes directeurs des activités proposées (4 pages maximum) ;
- un programme sommaire déclinant les activités par journée,
- une liste d'intervenant.es potentiel.es
- les C.V. des porteurs et porteuses du projet



- un budget donnant une première estimation des dépenses à prévoir (cf. annexe).

Aucun projet retardataire ne pourra être retenu.

Les dossiers devront être déposés sur la boîte de dépôt accessible depuis ce lien :

→ [Déposer un projet](#)

5. Processus et critères de sélection

Les critères sont les suivants :

- Faisabilité du projet et du budget
- Caractère transdisciplinaire et innovant des enseignements proposés
- Calibrage du projet au regard des orientations des universités européennes partenaires
- Adéquation avec au moins l'un des trois axes de l'EUR ArTeC
- Impacts sur les participant.es

Les propositions seront évaluées par les instances collégiales de l'EUR ArTeC.

6. Calendrier général

Lancement de l'appel : 1^{er} juin 2026

Clôture de l'appel : 25 septembre 2026

Examen des candidatures : du 28 septembre 2026 au 17 décembre 2026

Notifications aux candidat.es : 18 décembre 2026.

Février 2027 : Sélection des participant.es de l'école d'été

Contacts :

- Justin Jaricot, coordinateur général de l'EUR ArTeC : justin.jaricot@eur-artec.fr
- Yann Lafferrerie, chef de projet ERUA : yann.lafferrerie@univ-paris8.fr
- Irene Serra, chargée de projet ERUA : irene.serra02@univ-paris8.fr
- Juan-Pablo Yanez, chargé d'appui ERUA : juan-pablo.yanez@univ-paris8.fr
- Justine Noyer, chargée de projet EDUC recherche : justine.n@parisnante.fr
- Jennifer Major, cheffe de projet EDUC : jennifer.major@parisnante.fr